



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 04/04/2024

Echéance le : 31/05/2024

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
4477334	0165285			Zone Expedition : 03			5148010	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5148010 DU 04/04/2024 **								
DE-873-GW								
COMMENTAIRE R.A. : DE-873-GW								
NUMERO DE COMMANDE :								
I:PLAQUETTES FREIN AV AM		FMO573125J E01B04	1,00	4	60,50	50,00	30,25	30,25
I:JEU 2 DISQUES FREIN AV AM		FMO562268JC E01B05	1,00	4	160,33	50,00	80,16	80,16
----- SOUS-TOTAL PIECES -----		110,41						
INFORMATION :								
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS								
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA								
RECEPTION DE VOS COLIS								
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE								
Total hors taxe			Montants T.V.A.			Total T.T.C		
PI : 110,41			acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			132,49		
MO : 0,00 110,41			110,41					
DIV : 0,00			22,08					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document : 4477334
N° Client : 0165285
N° Commande : 5148010

Echéance le : 31/05/2024

04/04/2024 132,49



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune remise de paiement. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article 1417 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes dues, à compter de la date d'échéance desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.



RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est subordonné jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-27 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.



ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.